



# LOGE M'INFORME !

INFOLOGIS

Être mieux informé pour défendre ses droits

**Journal du comité logement InfoLogis de l'Est de l'île de  
Montréal**

**Mercier-Est - Mercier-Ouest - Anjou - Montréal-Est - Pointe-aux-  
Trembles - Rivières-des-Prairies**



**AUTOMNE 2020**

**INFOLOGIS DE L'EST DE L'ÎLE  
DE MONTRÉAL  
2532 DES ORMEAUX  
MONTRÉAL  
H1L 4X5  
514-354-7373**

# À LIRE DANS CE NUMÉRO...

<b>DES NOUVELLES D'INFOLOGIS</b> .....	<b>2</b>
INFOLOGIS EN TÉLÉTRAVAIL .....	2
NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	3
INFOLOGIS EN VIRTUEL .....	4
CETTE ANNÉE POUR LES FÊTES .....	5
PLACE AUX MEMBRES ! .....	5-6
<b>INFOLOGIS FAIT CAMPAGNE !</b> .....	<b>7</b>
<i>POUR DES INSPECTIONS IMPECCABLES !</i> .....	7
<b>DE LA RÉGIE AU TAL : PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL.....</b>	<b>8</b>
CAMPAGNE «LES LOYERS EXPLOSENT, UN CONTRÔLE S'IMPOSE!» .....	8
<b>INFOLOGIS FAIT LA PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL</b> .....	<b>9</b>
ACTION DE VISIBILITÉ DEVANT LE CINÉMA PARADIS .....	9
POURSUITE DE LA CAMPAGNE DU FRAPRU «POUR DU LOGEMENT SOCIAL MAINTENANT !» .....	10
AFFICHAGE DEVANT LES BUREAUX DE DÉPUTÉS DE LA CAQ .....	10
<b>MYTHES ET RÉALITÉS SUR LES MOISSURES</b> .....	<b>11</b>
<b>POUR S'IMPLIQUER À INFOLOGIS</b> .....	<b>12</b>

## DES NOUVELLES D'INFOLOGIS

### INFOLOGIS EN TÉLÉ-TRAVAIL

En raison des mesures sanitaires mise en place pour se protéger collectivement de la COVID-19, les bureaux d'Infologis demeurent fermés. Par contre, nous prenons nos messages plusieurs fois par jour et sommes en télétravail pour être en mesure de vous rappeler aussi vite que possible!

Pour déposer une demande à la Régie, il est maintenant nécessaire de prendre rendez-vous au Tribunal Administratif du Logement (nouveau nom de la Régie). Les demandes peuvent également être déposée en ligne. Appelez le TAL au 514 873-2245.

Vous avez un problème dans vos démarches ?  
Vous avez des questions, des inquiétudes,  
des commentaires à partager à l'équipe ?

**N'hésitez surtout pas à appeler  
Infologis au 514-354-7373**





# NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Contre toute attente, l'assemblée générale annuelle d'Infologis a eu lieu en présentiel, en soirée du 14 septembre. D'abord prévu pour le dimanche 13 septembre, l'événement a dû être remis au lendemain à cause de la pluie. Malgré tout, plus d'une vingtaine de nos membres étaient présents ! Un effort soutenu a été fait afin de respecter les règles sanitaires en place et la distanciation physique entre les participants.

Cela a été l'occasion de manger un bon hot-dog, de présenter le rapport d'activités 2019-2020 d'Infologis, de présenter les états financiers très en santé de l'organisme, de révéler notre nouveau logo, d'élire les membres du Conseil d'administration pour l'année 2020-2021.

Félicitations à nos nouveaux et nouvelles administrateurs-trices !

**Dave Williams**  
Président

**Alexandre Leblanc**  
Vice-Président

**Richard Martin**  
Trésorier

**Rose-Hélène Delisle**  
Secrétaire

**Frédérique Forget**  
Administratrice

**Roxanne Deniger**  
Administratrice



# INFOLOGIS EN VIRTUEL

Cet automne, Infologis a vu la participation à ses activités menacée par les mesures sanitaires associées à la pandémie de la COVID-19. En effet, la distanciation physique fait en sorte que le télétravail est devenu la norme au sein de plusieurs organismes communautaires.

## Comment renouveler nos pratiques et réduire la «fracture numérique» ?

À l'automne, nous nous sommes attelés à trouver des solutions pour maintenir les activités de la vie associative d'Infologis. Malgré les alternatives propres à l'utilisation des technologies (par exemple les rencontres Zoom pour les café-rencontres), certaines personnes se trouvent exclues de ces solutions, soit celles qui n'ont pas accès à internet ou qui n'ont jamais eu l'occasion d'acquérir les compétences pour utiliser ces canaux de communication. Il nous apparaît nécessaire d'aborder la situation de la «fracture numérique» qui est exacerbé par le contexte actuel. Infologis est d'avis que ce problème de connexion s'insère plus largement aux enjeux de précarité financière et d'isolement social.

## Comment poursuivre et favoriser la mobilisation ?

De plus, nous souhaitons favoriser la mise sur pied d'un comité de militants à Infologis. L'idée est de ne pas abandonner les luttes pour la justice sociale, et ce, malgré la pandémie qui a pour conséquence de nous isoler. Il s'agit aussi de trouver des solutions pour inclure toutes les personnes se sentant interpellées par ces luttes et qui désirent se mobiliser pour le droit au logement. Infologis essaie de repenser ses techniques de mobilisation et de trouver des solutions. Certaines pistes sont évaluées par l'équipe pour remédier à la situation et nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez des idées où êtes prêts à vous impliquer.

### Initiative en cours

Afin de réduire la fracture numérique, nous avons contacté nos membres afin de déterminer les besoins informatiques. Nous avons aussi procédé à une demande de financement qui pourrait supporter l'organisme afin qu'il puisse se procurer du matériel informatique destiné aux membres. Nous sommes aussi en élaboration d'un projet de salle informatique dans les locaux d'Infologis.

**CAFÉ-RENCONTRE VIRTUEL**



**LOGEMENT ET PANDÉMIE**

DISCUSSION SUR LA DÉFENSE DU DROIT AU LOGEMENT EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE



**OÙ ?** EN LIGNE ! SUR ZOOM  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
CONTACTEZ INFOLOGIS AU  
514-354-7373

**QUAND ?** MERCREDI 14 OCTOBRE  
10H00 À 11H30

**C'EST GRATUIT !**



INFOLOGIS  
DE L'ESTRÉCHÉ-MONTRÉAL

# CETTE ANNÉE, POUR LES FÊTES...



Avec le temps des fêtes qui approche et les rassemblements familiaux qui seront difficiles à envisager, Infologis désire vous offrir l'occasion de parler à vos proches par visioconférence. Il s'agit ici de vous permettre d'envoyer vos meilleurs souhaits et pensées à vos proches.

**Nous vous invitons donc à nous rejoindre au 514-354-7373, afin de réserver une heure de rendez-vous dans nos locaux pour que vous puissiez rencontrer votre famille virtuellement. Des sessions de zooms seront possibles quelques semaines avant les fêtes.**



## PLACE AUX MEMBRES !

### ***DISCUSSION AVEC ROLANDE SUR SON EXPÉRIENCE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT***

Les comités logement et associations de locataires du Québec constatent, depuis l'établissement du Tribunal administratif du logement, que depuis 1980, l'instance perd graduellement sa vocation sociale. Cela s'observe par : un rétrécissement des heures d'ouverture, des frais ajoutés pour ouverture de dossier, ainsi que la fin des séances d'information sur les droits et responsabilité des locataires. De nombreuses recherches universitaires démontrent aussi que les locataires sont systématiquement désavantagés dans le processus de défense de leurs droits tel qu'il a lieu au TAL.





C'est aussi l'avis de Rolande, membre et militante à Infologis, qui nous a parlé de son expérience auprès du TAL. Celle-ci relate qu'il peut être complexe de se préparer à comparaître en audience. À cet effet, elle nous dit que le rassemblement des preuves ainsi que la rédaction de mise en demeure, sont des procédures très prenantes et qui peuvent donner le vertige lorsque l'on s'y connaît peu en droit du logement. Défendre ses droits n'est pas une affaire simple quand on vit des problématiques dans son logement. C'est pourquoi le soutien des comités logement a été primordial pour elle au plan du support moral et technique.

Ce genre de témoignage confirme l'impression que partagent les comités logement, soit que notre travail doit compenser pour le manque d'information et d'accompagnement offert aux locataires, en réponse au désinvestissement du TAL dans une défense de droits qui serait juste et équitable. Les comités logement prennent le relai alors qu'ils ont moins de ressources humaines et financières que le TAL pour aider les locataires. Comme le souligne Rolande, le monde du droit au logement est un milieu codifié, parsemé de lois et de procédures, qui ne sont pas toujours connues ni faciles d'accès pour les locataires. Il est alors facile de s'y perdre.

Compte tenu de ces constats, le Projet de loi 16 (modification à la loi sur le TAL) qui a été adopté en décembre 2019, aurait été une occasion parfaite de planifier des changements profonds, de manière à rendre les services plus accessibles aux locataires. Malheureusement, le contenu du projet ne va pas du tout dans le sens des revendications des comités logement du Québec.

En effet, le projet de loi 16 impose de nouvelles restrictions concernant la présentation des preuves après ouverture d'un dossier. Il est désormais obligatoire pour les locataires qui ouvrent un dossier au TAL de fournir tous les éléments de preuves (photos, emails imprimés) 45 jours après l'ouverture d'un dossier. Après ce délai, le dossier sera systématiquement fermé.

Cette nouvelle procédure facilite peut-être l'administration des demandes, mais exerce une pression encore plus grande sur les locataires. À l'inverse des propriétaires, ils n'ont souvent pas d'avocat et sont en méconnaissance de leurs droits et des mesures de préparation d'une audience. On peut penser aux locataires qui n'ont pas internet et qui se retrouveront en urgence de rassembler toutes les preuves matérielles avant leur audience (trouver un accès à une imprimante, un numériseur, etc.). Plein d'étapes qui s'ajoutent !

Heureusement, les comités logement sont là pour vous soutenir dans vos démarches.

Infologis vous rappelle de ne pas hésiter à solliciter nos services en cas de besoin !

# INFOLOGIS FAIT CAMPAGNE !

## **POUR DES INSPECTIONS IMPECCABLES**

Infologis mène depuis un an la campagne «**Pour des inspections impeccables**». Le maire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ne met rien en place pour améliorer la salubrité des logements de l'arrondissement.

Parmi nos 6 revendications, une majeure aurait un impact particulièrement grand : qu'un constat d'infraction soit remis aux propriétaires qui ont reçu un avis de l'arrondissement indiquant les correctifs à effectuer, et qui ne le font pas dans le délai prescrit.

C'est évident que si les propriétaires obtenaient plus d'amendes parce qu'ils ne s'occupent pas de leur logement, ils prendraient la Ville plus au sérieux et les réparations se feraient, mais le maire refuse d'aller de l'avant avec cette mesure. Pire, il ne propose absolument rien !

Lorsqu'on l'a questionné sur cette revendication au Conseil d'arrondissement du 2 novembre 2020, le maire a dit qu'il refusait d'instaurer cette mesure parce que les autres « organismes en logement de l'arrondissement » ne sont pas de notre avis.

### **Il ment !**

Entraide-Logement Hochelaga-Maisonneuve et le Comité BAILS, les autres organismes en logement dans MHM, nous ont donné l'appui pour cette revendication, mais aussi pour les 5 autres revendications de notre campagne!

Infologis ne baisse pas les bras. **Quelques actions surprises sont prévues au courant de l'automne.** Parce que les locataires ont le droit de vivre dans des logements bien chauffés, sans moisissure, et sans punaises!

Vous avez des idées ou avez envie de vous impliquer dans cette campagne, contactez-nous!

**514-354-7373**



# DE LA RÉGIE AU TAL : PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL

**CAMPAGNE «LES LOYERS EXPLOSENT, UN CONTRÔLE S'IMPOSE ! DU RCLALQ**



Lors de l'assemblée générale du RCLALQ en septembre, Infologis s'est engagé à prioriser, avec le regroupement, les revendications pour un contrôle des loyers pendant l'année 2020-2021.

Nous étions de la partie le 10 novembre pour le lancement de cette campagne devant le TAL du Village Olympique.

En période de crise de logement et de crise sanitaire, il est primordial que le Québec se dote d'un contrôle des loyers universel et obligatoire !

On parle de contrôle des loyers lorsque le prix (et l'augmentation) des loyers est limité par un règlement. Au Québec, les loyers pourraient être contrôlés par le TAL. Ce serait ce tribunal qui déciderait du % annuel d'augmentation des loyers.





# INFOLOGIS FAIT LA PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL

## ACTION DE VISIBILITÉ DEVANT LE CINÉMA PARADIS

À la mi-juin, des membres d'Infologis et des résidents de Mercier-Est ont dénoncé le sous-financement du logement social dans l'est de l'île de Montréal en accrochant une bannière sur la façade du Cinéma Paradis, un bâtiment laissé à l'abandon depuis plus de 10 ans !

Alors que les besoins en logement sont criants, que la pénurie de logement et la crise sanitaire crée une très grande précarité, il est inconcevable que des bâtiments et terrains vacants ne soient pas convertis rapidement en unités d'habitation de logement social.

À Mercier, là où se trouve le Cinéma Paradis, ce sont près de 20% des ménages locataires qui paient trop cher leur loyer en fonction de leur revenus, qui vivent dans un logement de taille insuffisante pour leurs besoins, ou qui n'est pas en état acceptable pour y habiter.

Pour le territoire d'Infologis, ce sont plus de 2 200 logements sociaux et communautaires sur 5 ans qui doivent être construits pour répondre aux besoins impérieux des ménages locataires et ça, c'est sans compter tous les changements qui arriveront avec l'essor de l'est !



## **POURSUITE DE LA CAMPAGNE DU FRAPRU «POUR DU LOGEMENT SOCIAL MAINTENANT!»**

En attente de la mise à jour économique du gouvernement Legault qui a eu lieu le 12 novembre 2020, Infologis s'est invité aux bureaux de deux députés de la Coalition Avenir Québec, soit Richard Campeau, député de Bourget dans Mercier, et Chantal Rouleau, députée et ministre déléguée aux transports, dans Pointe-aux-Trembles.

Au début de son mandat en 2018, le gouvernement Legault s'est engagé à développer 15 000 logements sociaux sur le territoire du Québec, mais après deux ans nous sommes très loin du compte ! Seulement 2 500 unités ont été construites ou sont en voie de l'être. C'est trop peu !

La pandémie a bien démontré que les besoins des ménages locataires en matière de logement sont énormes, il est essentiel que le gouvernement Legault planifie et finance de manière prioritaire le logement social et communautaire dans son plan de relance économique.

Pourtant, face à ces constats, le gouvernement du Québec n'a pas ajouté d'investissements, ni annoncé l'utilisation des sommes obtenues du fédéral dans sa mise à jour économique !

Dans l'est de l'île (sur le territoire couvert par Infologis), ce sont plus de 10 000 ménages locataires qui ont un logement trop cher pour leurs revenus et qui n'est soit pas adapté à la taille de leur ménage, ou pas en état adéquat d'habitation.

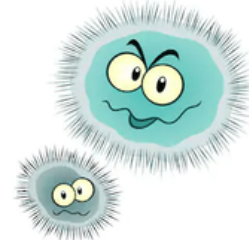
Les besoins sont grands, les affiches que nous avons posées aussi !

François Legault, faut des logements sociaux !

## **AFFICHAGE DEVANT LES BUREAUX DE DEUX DÉPUTÉS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC**



# MYTHES ET RÉALITÉS SUR LES MOISSISSURES



**Ces champignons microscopiques provoquent souvent des débats entre les locataires et leur propriétaire. Souvent, on ne s'entend pas sur leurs causes ni sur leurs effets sur la santé. Qu'en est-il vraiment?**

## **1. Avoir beaucoup de plantes dans son logement peut-il causer des moisissures ?**

***Non, c'est un mythe.***

Dans la majorité des cas, les moisissures sont causées par des infiltrations d'eau récurrentes. Les toits plats mal entretenus, la plomberie défectueuse et les problèmes avec les fenêtres et le revêtement extérieur de l'immeuble figurent parmi les principales sources d'infiltration d'eau. Si vous constatez une infiltration d'eau dans votre logement, il est important d'en aviser votre propriétaire dans les plus brefs délais.

## **2. Un bon nettoyage à l'eau de javel suffit-il pour se débarrasser des moisissures ?**

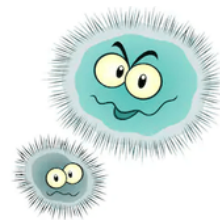
***Non, c'est un mythe.***

L'application de produits chimiques sur les moisissures peut causer des réactions qui les rendent encore plus toxiques. De plus, les moisissures ne sont pas toujours visibles et peuvent même se trouver sous les murs, le plafond ou le plancher. Lorsque vous voyez des tâches noires dans votre logement, il est important de demander à votre propriétaire de régler le problème à la source et d'enrayer les infiltrations d'eau. La remise en état du logement doit être faite par un expert et demande souvent une évacuation temporaire.

## **3. Les moisissures ont-elles un impact négatif sur la santé ?**

***Oui, c'est la réalité.***

L'exposition prolongée aux moisissures cause principalement des réactions allergiques, des maladies respiratoires et des problèmes de peau. Elles peuvent aussi aggraver une condition existante. Si vous croyez que la présence de moisissures dans votre logement vous rend malade, il est important d'en aviser votre propriétaire et de consulter un médecin.



## **QUE FAIRE SI VOUS VIVEZ DES PROBLÈMES DE SALUBRITÉ DANS VOTRE LOGEMENT?**

- 1. Avisez votre propriétaire par écrit, en envoyant une mise en demeure par courrier recommandé.**
- 2. Demandez une inspection de votre logement par un inspecteur municipal en téléphonant au 311.**
- 3. Déposez une demande au TAL.**
- 4. Consultez un médecin si vous croyez que l'état de votre logement nuit à votre santé ou à celle de vos enfants.**

**N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC INFOLOGIS POUR OBTENIR DE L'ASSISTANCE DANS VOS DÉMARCHES**



# POUR S'IMPLIQUER À INFOLOGIS

INFORMEZ-NOUS DE VOS INTÉRÊTS D'IMPLICATION !



PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ # D'APP. : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_



POUR PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE D'INFOLOGIS, JE VEUX...

- ASSISTER À DES ATELIERS D'INFORMATION
- PARTICIPER À DES CAFÉ-RENCONTRES EN VIRTUEL
- PARTICIPER À DES CAFÉ-RENCONTRES EN PERSONNE
- DISTRIBUER DES TRACTS
- FABRIQUER DES PANCARTES/MATÉRIEL DE MOBILISATION
- PRÉPARER DES REPAS
- PRÉPARER À DES ENVOIS POSTAUX
- FAIRE PARTIE DE NOTRE CHAÎNE DE TÉLÉPHONE

JE VEUX PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS...

- À MONTRÉAL LA SEMAINE
- À MONTRÉAL LA FIN DE SEMAINE
- EN-DEHORS DE MONTRÉAL LA SEMAINE
- EN-DEHORS DE MONTRÉAL LA FIN DE SEMAINE

JE VEUX FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ !

- COMITÉ JOURNAL (RÉDACTION, THÈMES, RÉUNIONS)
- COMITÉ D'ACTION (MOBILISATIONS COLLECTIVES)
- COMITÉ DE REQUÉRANTS (PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL DANS NOS QUARTIERS)

DÉCOUPEZ ICI  
ET ENVOYEZ-  
NOUS CE  
FORMULAIRE  
PAR LA POSTE  
À :

INFOLOGIS DE  
L'EST DE L'ÎLE  
2532 DES  
ORMEAUX  
MONTRÉAL, QC  
H1L 4X5



POUR LE DROIT  
AU LOGEMENT !



ON VEUT DES  
LOGEMENTS SOCIAUX



UN  
LOGEMENT  
POUR  
TOUTES ET  
TOUS